



Le Conseil général de Charente se dote d'un nouveau site web performant en termes d'accessibilité

vendredi 4 octobre 2013, par [lpe](#)

Le Conseil général de Charente vient donc de mettre en ligne son nouveau site internet. Un graphisme plus épuré, une recherche par profil (jeunes, entreprises, associations) en cliquant sur "*et vous de quelle Charente avez vous besoin*" (en page d'accueil sous la barre du menu), 800 pages de contenu et des nouveautés :

- une recherche géolocalisée des maisons de retraites, des assistantes maternelles...
- une page participative pour les randonnées et le vélo sur la rubrique [Circuits sport et nature](#),
- le [paiement en ligne](#) qui a fait l'objet d'un développement particulier reversé à la communauté Open Source,
- les infos routes : trafic routier aux entrées d'Angoulême

L'accessibilité du site : un point fort

Un important travail a été mené sur [l'accessibilité](#) (tant en terme de connectique - tablettes, smartphone - que de handicap) pour anticiper la réglementation en la matière (conformité à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées en suivant les règles fixées par le RGAA ; même si les décrets ne semblent jamais avoir été publiés !). La collectivité vise un label argent sur ce sujet.

Réalisation hors de Charente

Ce site web a été conçu dans un environnement TYPO3 par une agence lyonnaise. "*Ce marché a fait l'objet d'un appel d'offres et nous avons eu peu de réponses d'agences charentaises répondant à nos critères, d'où l'attribution du marché à une agence lyonnaise qui a déjà fait ses preuves pour ce type de support. Nous avons eu d'ailleurs des réponses nationales et internationales pour ce site ; des agences roumaines notamment, au fait des appels d'offres européens ont présenté un dossier*" explique Saskia Berthelon, directrice de la communication du Conseil général.

Le budget global de création pour ce site web s'établit à 35000 €. Une partie du travail sur le contenu, l'arborescence a été réalisé en interne.

Et les réseaux sociaux ?

Un webmaster en service civique devrait être recruté pour 6 mois à partir de novembre. Il ou elle sera chargé(e) de renforcer la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux : Facebook (un sondage auprès des visiteurs du site est en cours pour savoir s'ils trouveraient un intérêt à une page Facebook

pour le Conseil général). Quant à Twitter, le Département possède un compte : @charente qui ne demande qu'à être optimisé !

Plus : www.cg16.fr

